



ASSOCIATION SUISSE
DES PROFESSIONNEL·LE·S
EN ACTIVITÉS PHYSIQUES
ADAPTÉES

PV 13^{ème} assemblée générale de l'ASP-APA

*Le 14 mars 2024 à 19h en bi-modalité : à l'espace Charles Dickens
(Lausanne) et sur Teams*

Membres présents

Gabrielle Vuille, Sarah Cudré, Joëlle Remy, Bastien Presset, Florian Coppex, Claudia Von Orelli, Vincent Peclet, Davide Malatesta, Valentine Rui, Clément Mercier, Anne Merrellini, Robin Guyot, Stefano Lauzi, Laura Beauverd, Florian Coppex, Bastien Presset, Marion, Inès Abdeli, Antoine Bussy, Caroline, Amélie Fetzer, Noemi Iten, Vincent, Alice Storni, Thomas Loeffel, Cécile Tribot, Team CRR.

27 membres présents

Membres excusés

Danaé Nicolet, Martino Guzzardo, Eline Gianina, Gabriel Currat, Noémie Schurmann, Laetitia Marchand, Sara Cotroneo, Gabrielle Zosso, Thomas Bugnon, Alexandre Medeiros, Yan Mischler, Sébastien Matthieu, Coline Fontaine, Allan Bonjour, Laurane Dubosson, Oriane David, Chloé Beutler, Charlotte Brun, Monica Aceti, Laetitia D'Antonio, Debra Beltrami, Daphné Pradervand, Melina Gonzalez, Anina Pasche, Clara Berner, Raphael Magnin, Emma Ermacora, Marie Zollinger, Megane Fuchs, Natacha Bovy, Marie Corpataux, Vincent Clément.

Gabrielle Vuille débute la séance à 19h00 pour les membres sur place ainsi que sur Teams. Gabrielle présente les membres du comité et lance la séance.

1. Acceptation du PV de l'AG de 2023

Le PV de 2023 est accepté à l'unanimité par les membres présents à l'espace Charles Dickens ainsi que sur Teams.

2. Bilan annuel 2023

2.1 Bilan administratif

Sarah présente le bilan administratif 2023. Elle relève la démission de 25 membres, l'adhésion de 9 membres pour un total de 117 membres au final.

Elle explique qu'il y a eu 10 séances de comité et 44 offres d'emploi transmises sur l'année.

2.2 Bilan financier

Florian présente le budget et les différents rapports de l'année 2023. Les comptes ont été vérifiés par Raphaël Magnin le 23.01.23.

Dans les frais, Florian parle de la formation offerte aux membres, l'hébergement web plus cher que les années précédentes, la gestion du site internet par un externe ainsi que dans les divers cadeaux de départ pour les membres du comité.

Florian note également un passif de 4038.75 CHF Il s'agit d'une facture pour la formation sur la gestion de projet faite en 2022. La facture nous est parvenue fin 2023 par l'entreprise Vicario. La facture n'a pas encore été payée pour des questions de discussion sur la TVA.

La fin de 2023 démontre un bénéfice de 1,231.77 CHF

Pertes et profits 2023		
Genre	Recettes	Dépenses
Cotisations	10,525.62 CHF	
Subventions, dons, sponsoring		
Recettes des manifestations		
Formations continues		2,130.20 CHF
Hébergement web		1,034.65 CHF
Frais AG		336.60 CHF
Frais comité		835.90 CHF
Frais d'emploi		
Frais de déplacement		
Cotisations à d'autres associations		650.00 CHF
Frais financiers		151.60 CHF
Divers	103.65 CHF	927.55 CHF
Projets en cours (reconnaissance, etc.)		3,331.00 CHF
Total	10,629.27 CHF	9,397.50 CHF
Bénéfice / perte 2023		1,231.77 CHF

Bilan au 31.12.23		
Genre	Actifs	Passifs
Fond de projet au 31.12.22	41,408.62 CHF	
Profits 2023 au 31.12.23	1,231.77 CHF	
Crédits		4,038.75 CHF
Total Bilan au 31.12.23	37,369.87 CHF	

2.3 Bilan des activités

Formation continue

Sarah parle de la formation sur la Santé mentale et l'APA

Retour des participants : très dynamique et participatif. De manière générale, les participants souhaitent pouvoir prendre plus de temps pour aller plus en profondeur.

- Bons retours des intervenants
- Satisfaction générale. Il y a eu 13 inscrits.

A l'assemblée générale 2023, nous avons présenté l'objectif de faire une formation sur la multidisciplinarité. La formation devait s'organiser avec un partenaire qui s'est retiré. Cela explique pourquoi la formation n'a pas eu lieu.

Politique

Présentation du bilan politique par Gabrielle :

L'ASP-APA a envoyé un plaidoyer pour la reconnaissance des professionnel.le.s en APA dans le domaines des soins à Christelle Luisier Brodard, cheffe du Département des institutions, du territoire et du sport (DITS), et à Rebecca Ruiz, cheffe du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS). Une suite a été donnée par le DSAS et nous attendons une rencontre avec le médecin cantonal.

Gabrielle était présente en novembre 2023 à l'AG de l'Allianz Bewegung und Gesundheit. Association présidée par le Conseiller national, Christian Lohr dont le but est d'être un lobby pour promouvoir l'activité physique au niveau politique.

Pas de nouvelle à présenter pour le projet « Exercise is medicine » dirigée par l'OFSP. Deux relances par email ont été faites avec la SVGS. Réponse de l'OFSP ; ils travaillent de leur côté en réunissant d'autres acteurs, notamment cantonaux. La SVGS et l'ASP-APA auront vraisemblablement encore une place dans la suite du projet.

Nous avons aussi été présents à la rencontre du réseau HEPA – afin de rester en lien avec les autres acteurs du milieu de l'activité physique.

Reconnaissance par les assurances complémentaires (Registre des médecines empiriques - RME) de la thérapie par le sport et l'activité physique. La SVGS a réussi à faire reconnaître l'activité physique adaptée au travers des CAS qu'elle propose. Pas de reconnaissance actuellement pour le Master APA, mais grâce à cette étape, la SVGS a réussi à mettre un pied dans les assurances.

- Des discussions sont en cours avec la SVGS pour la validation des modules de base des CAS pour les personnes ayant un master APA
- Demande dans l'assemble si les CAS sont disponibles en français. Les CAS sont dispensés uniquement en allemand
- **Partenariat avec la SVGS : les membres de l'ASP-APA ont droit aux mêmes avantages (rabais) pour les formations données par la SVGS que les membres de cette dernière. Pour avoir accès à ce rabais il faut nous demander une attestation de membres par email à info@asp-apa.ch.**

Stefano demande comment fonctionne la reconnaissance RME et s'il faut une prescription du médecin. Gabrielle répond que RME est un organe de certification sur lequel se basent les assurances pour reconnaître des méthodes de médecines alternatives qui n'entrent pas dans le cadre de la LaMal. Pas besoin de bon de délégation pour être remboursé dans les assurances complémentaires.

Pour qu'une nouvelle méthode soit reconnue, une demande doit être déposée chez RME qui va étudier le dossier. Une commission, comprenant les assurances doit accepter cette nouvelle méthode.

Mandat . Analyse des conditions de travail des APA en Romandie

Bastien prend la parole à distance pour parler du mandat qui a été effectué dans le but de tirer un bilan de la situation d'emploi dans le domaine de la santé. La mandataire a analysé 8 structures en Suisse romande comprenant 32 professionnels.

Comment se sont insérés ces personnes dans ces structures stables ?

Comment sont-elles reconnues ?

Quelles sont les difficultés auxquelles elles ont fait face ?

Ce mandat vient d'être réalisé et il faut encore une analyse par le comité afin d'établir des propositions.

Le comité va prendre le temps de rédiger une version raccourcie avec les résultats de ce bilan et proposer un workshop pour discuter des résultats et des pistes à suivre avec les membres de l'ASP-APA.

Anne demande qui a lancé le mandat ? Gabrielle lui répond que c'est l'ASP-APA qui avait fait un appel d'offre et qui a lancé ce mandat.

Enseignement spécialisé

Joëlle prend la parole pour parler de l'APA dans l'enseignement spécialisé :

- Au nom de l'association elle a rencontré l'association des Enseignants Spécialisés Vaudois. Il nous encourage dans nos démarches afin d'être reconnus mais demandent quels sont les besoins du terrain. Ils sont prêts à nous soutenir si besoin.
- Joëlle a eu un rendez-vous avec la HEP une première fois avec Bastien et le directeur des admissions et un autre rendez-vous avec Vanessa Lentillon-Kaestner, Lisa Lefevre et Delphine Odier-Guedj dans l'idée de créer un master basé sur un mélange de cours des deux filières, EPS et MAES pour créer une filière d'enseignement de sport adapté
- La prochaine étape c'est de voir avec la politique car c'est eux qui décident s'il y a assez de demandes et de besoins.
Dans les classes ordinaires il y a de plus en plus d'enfant avec des besoins. Donc les enseignants d'éducation physique ordinaire pourraient aussi y voir un intérêt.

L'ASP-APA était présent au forum horizon avec Jérôme et Joëlle afin de présenter le master et le métier d'APA.

3. Élections/Démission du bureau

Après une longue pluriennale années dans le comité en tant que trésorier puis président, Bastien a décidé de quitter le comité. La proposition de bureau pour 2024 a été acceptée et est la suivante :

Gabrielle Vuille: Présidente
Jérôme Barral: Vice-président
Florian Coppex: Trésorier
Sarah Cudré: Secrétaire

Au bureau s'ajoutent Joëlle Remy et Nicolas Revechons en tant que membres du comité.

4. Objectifs pour 2024

- Reconnaissance des APA (santé)
 - Rencontre avec le médecin cantonal pour discuter des suites du *Plaidoyer pour la reconnaissance des professionnel·le·s en APA dans les soins*
 - Poursuite des échanges avec la SVGS en vue de valider les modules de bases des CAS

- Atelier participatif suite au mandat *Analyse des conditions de travail des APA en Romandie*
- Opérationnalisation des mesures émanant de l'atelier participatif
- Formations continues :
 - Nouveau: Module de formation / interventions (1h30) en ligne sur une thématique. Présentation de la thématique avec un invité puis partie intervention entre les membres pour échanger sur son expérience. Le but est de redynamiser la communauté des APA. Les membres ont du plaisir à se retrouver. Ces formations en ligne seront des opportunités d'échange plus souvent.
 - Formation en entretien motivationnel 1-2 novembre 2024 avec le CHUV (exclusive aux membres de l'ASP-APA)
- Enseignement
 - Faire un sondage sur les besoins ou pas "d'enseignants" en sport adapté - besoins ou pas de reconnaissance ?
 - Politique : sur le modèle du plaidoyer dans les soins, faire ce genre de plaidoyer dans l'enseignement
 - Joelle lance un appel à idées et à de l'aide

5. Budget prévisionnel 2024

Florian prend parole pour présenter le nouveau budget pour 2024.

BUDGET 2024		
Genre	Recettes	Dépenses
Cotisations	11,000.00 CHF	
Formations continues	5,250.00 CHF	8,200.00 CHF
Hébergement web		400.00 CHF
Frais AG		500.00 CHF
Frais comité		1,000.00 CHF
Cotisations à d'autres associations		650.00 CHF
Frais financiers		200.00 CHF
Divers		4,538.75 CHF
Projets en cours (reconnaissance, etc.)		4,800.00 CHF
Total	16,250.00 CHF	20,288.75 CHF
Bénéfice / perte 2024		(4,038.75) CHF

Devis des formations et de frais divers hypothétiques, - facture arriéré dans le divers – On finirait l'année à 0 normalement mais il y a cette facture de 2022 qui est encore en suspens.

Le budget est accepté par l'assemblée.

6. Divers

Échange- discussion sur le rôle des APA dans la Prévention :

Davide : Il aimerait savoir la position du comité sur le rôle de l'activité physique adapté et la prévention – car l'ASP-APA parle de « Exercise is medicine » dans le cadre clinique et l'enseignement – mais où est la prévention dans nos préoccupations.

Gabrielle dit qu'en fonction de nos ressources nous avons dû faire des choix et cibler les thèmes les plus brûlants, soit le domaine de la santé et de l'enseignement. Si c'est un besoin des membres, la discussion est ouverte.

Dans le cadre du suivi d'un travail de mémoire, Davide a été confronté au fait que les APAs ne sont que peu représentés dans le domaine de la prévention alors qu'ils ont leur place.

Vincent ouvre le débat si on parle de prévention primaire ou prévention secondaire ?

En prévention primaire ça va être compliqué car sans symptômes, les assurances ne prennent pas en charge, le patient doit avoir des maladies symptomatiques.

En effet– ça va être plus simple d'être reconnu dans les maladies avec symptômes. Par exemple, l'obésité si tu n'as pas de diabète, ce n'est pas pris en charge.

Un exemple de prévention primaire serait les pistes cyclables – Provélo, ou le mouvement et la nutrition dans les écoles.

Si les personnes sont reconnues pour travailler dans le milieu thérapeutique – ça va être difficile de travailler avec des personnes dans la prévention primaire.

C'est une piste qui pourrait être à explorer et discuter.

Discussion et échanges sur les CAS de la SVGS :

Stefano ouvre la discussion sur les CAS de la SVGS et demande : Est-ce que les CAS de la SVGS sont une spécialisation ?

Les 3 CAS sont : maladies mentales, médecine interne (partenariat avec l'Insel Spital), orthopédie/traumatologie. Un seul de ces CAS suffit pour avoir la reconnaissance RME, pas besoin des 3.

Stefano propose de faire un des CAS en Suisse Romande ?

Gabrielle : Oui on y a pensé, est-ce une bonne idée on ne sait pas. La SVGS l'ouvre au physio et tous les 2 ans pour qu'ils aient assez de gens. De plus, est-ce que l'ASP-APA a envie d'encourager cette direction et que les étudiants après un master doivent forcément faire un CAS pour être reconnus.

On aimerait explorer, dans le master, qu'est-ce qu'il faut pour avoir la même reconnaissance. Un plan d'étude plus fixe avec moins d'options ? Certains cours en plus ?

Stefano : Il pense que la formation universitaire devrait suffire. Il faudrait se battre pour montrer que l'uni suffit. Si c'est un truc interne, ça doit être un genre de business, trouvons une solution plus adaptée !

Gabrielle : Avons-nous vraiment les compétences en sortant de l'uni pour agir avec des personnes avec des troubles mentaux ? Les CAS sont très axés pratiques/thérapies. Est-ce là-dessus que nous devons agir en rajoutant plus de stage/pratique dans le master ?

On a commencé un travail de comparaison entre le Master et les CAS afin de soulever d'éventuelles lacunes dans le master pour atteindre la reconnaissance RME.

Bastien : Au centre de tout ça est la différence entre des formations universitaires et académiques et la formation professionnalisante très reconnue en Suisse. Le poids de la formation professionnalisante est énorme chez les employeurs. Il y aura des questions et discussions comme ceci quand on va faire le workshop lié au bilan. Nous allons justement chercher des bonnes solutions et avoir ses discussions. Venez nombreux pour aider à trouver les pistes à creuser au workshop.

Vincent parle du CAS en Personal Health Coach de l'Université de Bâle. Unisanté a été approché pour proposer ce CAS en Suisse romande. Il se tournerait vers l'ISSUL, y a-t'il quelqu'un qui coordonne la rentrée dans le marché économique ?

Gabrielle : Il pourrait y avoir l'organe de formation à l'UNIL et l'EPFL. Pour le CAS Personal Health Coach, il est à mi-chemin entre la prévention et le coaching, comme un nouveau métier. C'est la voie qu'à choisi l'Université de Bâle et Lukas Zahner avec la création de la start up « Saluta Coach ». Se pose la question, est-ce que les APAs ne pourraient pas déjà avoir ce rôle sans formation supplémentaire ?

Caroline : Par rapport aux reconnaissances RME – seulement certaines assurances complémentaires prennent en charge. Cela soulève une problématique, pas tout le monde a une assurance complémentaire. Les personnes les plus vulnérables n'auraient donc pas accès à ces remboursements.

7. Clôture

Gabrielle clôture la séance en remerciant Bastien pour tout son travail, sa détermination et son temps qu'il a donné à l'association pendant toutes ces années. Merci également au reste du comité pour son engagement.

Nous restons à votre disposition, chère.s membres pour vos idées et si certain.e.s d'entre vous sont motivé.e.s à rejoindre le comité c'est avec plaisir qu'on vous y accueille.
Trouvez nos contacts ci-dessous :

Gabrielle – gabrielleville@asp-apa.ch

Sarah – info@asp-apa.ch

Joëlle – joelleremy@asp-apa.ch tel : 078.704.9081